



OTTAWA, le 8 février 1989

No. JLA-5023

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord sur les relations cinématographiques entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française, signé à Ottawa le 30 mai 1983. Lors de la réunion de la commission mixte cinématographique tenue à Paris les 10 et 11 mars 1988, les représentants de nos deux pays ont jugé utile de modifier les dispositions de cet Accord. J'ai donc l'honneur, d'ordre de mon Gouvernement, de vous proposer les modifications suivantes:

ARTICLE II

Un nouveau paragraphe 3. est ajouté à l'article II, rédigé comme suit:

Son Excellence Monsieur Philippe Husson
Ambassadeur de la République française
Ottawa.